

OUTIL DE PRISE EN CHARGE DES CAS CLINIQUES D'INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES

SECTEUR JEUNES-ADULTES AVEC HÉBERGEMENT

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE- MALADIES INFECTIEUSES
SECTEUR DES MALADIES INFECTIEUSES

SEPTEMBRE 2025

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INFECTION RESPIRATOIRE AIGUE?

- Apparition soudaine de fièvre **ET** toux (nouvelle ou aggravée).

ou

- Apparition soudaine de fièvre **OU** toux (nouvelle ou aggravée) **ET au moins un** des symptômes suivants :
 - Chez l'adulte : maux de tête, mal de gorge, arthralgies, myalgies, prostration ou fatigue extrême.
 - Chez l'enfant : symptômes gastro-intestinaux (ex. : nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales), mal de gorge, arthralgies, myalgies, prostration ou fatigue extrême.

QUE DOIS-JE FAIRE EN PRÉSENCE D'UN CAS?

- Augmenter la fréquence du lavage des mains pour tous avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ou à l'eau et au savon (pendant 20 secondes) :
 - avant/après les repas;
 - après être allé à la toilette ou s'être mouché;
 - lorsque les mains sont visiblement sales;
 - après un contact avec la personne malade ou son environnement.

Deux affiches sont disponibles :

- [Comment désinfecter vos mains](#)
- [Comment laver vos mains](#)

- Renforcer l'hygiène respiratoire :
 - Tousser dans son coude;
 - Jeter ses mouchoirs directement dans la poubelle;
 - Porter un masque pour la durée des symptômes;
 - Renforcer l'hygiène des mains.

Deux affiches sont disponibles :

- [Tousser ou éternuer sans contaminer](#)
- [Comment mettre et retirer le masque](#)

- Désinfecter les surfaces fréquemment touchées (ex. : poignées de porte, interrupteurs, rampes, jouets, etc.). Une liste de contrôle est disponible au [lien suivant](#).
- Maintenir une distanciation ≥ 2 mètres entre la personne symptomatique et les autres autant que possible.
- Éviter le contact avec des personnes vulnérables (ex. : personnes âgées, femmes enceintes et personnes immunosupprimées ou avec une maladie chronique).
- Surveiller les symptômes auprès des usagers et travailleurs.
- Débuter un registre de cas. Un tableau est disponible au [lien suivant](#).

QUE DOIS-JE FAIRE EN PRÉSENCE DE DEUX CAS OU PLUS?

Il y a éclosion **lorsqu'il y a ≥ 2 cas** ayant un lien épidémiologique de lieu, de temps ou de personne.

Ajouter les mesures suivantes :

- Aviser votre intervenant de première ligne du CIUSSSE-CHUS selon les modalités établies.
- Encourager le port du masque pour tous (usagers, visiteurs, travailleurs) dans les aires communes et le rendre disponible.
- Évaluer si les activités de groupes doivent être adaptées.
- Cesser les activités non essentielles ou privilégier des activités à faible risque.
- Assurer une distance d'au moins de 2 mètres entre chaque personne.
- Éviter tout partage de matériel.
- Aérer la pièce en ouvrant des portes et fenêtres.
- Informer les familles et visiteurs qu'il y a une éclosion.
- Limiter les visites autant que possible.
- Inviter le visiteur qui présente des symptômes à reporter sa visite lorsqu'il ne sera plus symptomatique.

À L'INTENTION DE L'INTERVENANT DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS (OU DU RESPONSABLE DU MILIEU EN L'ABSENCE D'UNE PREMIÈRE LIGNE)

QUAND ET COMMENT DOIS-JE CONSULTER LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE?

- Aviser la DSPu via le [formulaire de signalement](#) d'éclosion.
- Informer lors d'une menace réelle ou appréhendée :
 - Transmission non contrôlée;
 - Intensité de la maladie ou nombre de cas élevé;
 - Questionnement ou inquiétude par rapport à la situation.
- Communiquer à l'adresse suivante : dspmadomci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

RÉFÉRENCES

- <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3255-prevention-controle-virus-respiratoires-milieux-soins-definition-termes.pdf>
- <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3257-prevention-controle-virus-respiratoires-milieux-soins-saison-virus.pdf>
- <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-nettoyage-desinfection.pdf>
- <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap4-hygiene-respiratoire.pdf>
- <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/guide-garderie/chap6-rhume-et-sag.pdf>